



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Bulletin de liaison des acteurs de la sauvegarde
du milan royal en France <http://rapaces.lpo.fr/milan-royal>

n° 36 & 37 - juillet 2018

Sommaire

Conservation

Bilan de l'hivernage 2018 2

Hivernage 2017 6

Migration 2017 sur les cols basques 6

Aire de nourrissage en Corrèze 7

Second PNA milan royal 8

Milan royal leucique 9

Scandale

Mortalité de milans suisses 9

Bibliographie

Effets cumulatifs en Ecosse 10

Empoisonnements en Angleterre 10

Sensibilisation

Formation des agents ONF 11

Dépliant réédité 11

Panneau de sensibilisation 12

Brochure PNA 12

Hommage à Christian Aussaguel 12

Edito

De bonnes nouvelles mais aussi des mauvaises...

Tradition est de commencer par les secondes, n'y dérogeons donc point.

La disparition de notre ami Christian, naturaliste hors pair et photographe de talent à l'éthique irréprochable, nous a tous plongés dans la stupeur et la peine. Nous ne l'oublierons pas !

Les menaces qui pèsent sur les milans royaux d'outre-Manche sont particulièrement préoccupantes. Mais hélas nous ne les connaissons que trop bien sur le continent aussi.

Mêmes causes, mêmes effets. Si l'existence de milans suisses ou allemands s'achève brutalement - et tragiquement - en France, ceci n'est pas vraiment nouveau et ce ne sont pas non plus les seuls. Rappelons-nous, par exemple, que le record mondial de longévité de l'espèce ne fut connu que « grâce » à une collision mortelle sur une autoroute bien de chez nous... ou qu'un oiseau polonais fut naguère victime d'un criminel récidiviste audois « armé » de carbofuran. Et ne voilà-t'il pas que le grand-duc gaulois s'y met lui aussi, inscrivant un milan tchèque à son menu : un bon point pour lui, il n'a pas avalé la balise !

Parmi les bonnes nouvelles, ces passages records sur l'ouest de la chaîne pyrénéenne et aussi ces records d'hivernage successifs dans l'Hexagone. Un grand merci à tous les yeux affûtés qui ont permis d'enregistrer ces données impressionnantes !

Enfin, la sortie tant attendue du nouveau Plan national d'actions ne peut que nous inciter à en faire encore plus en faveur du baron rouge.

Christian Riols

L'hivernage du milan royal en France en janvier 2018, 12^e et bel opus !

Pour la 12^e année consécutive, le réseau milan royal a organisé un comptage simultané des milans royaux hivernant en France. Il s'est tenu lors du week-end des 6 et 7 janvier 2018.

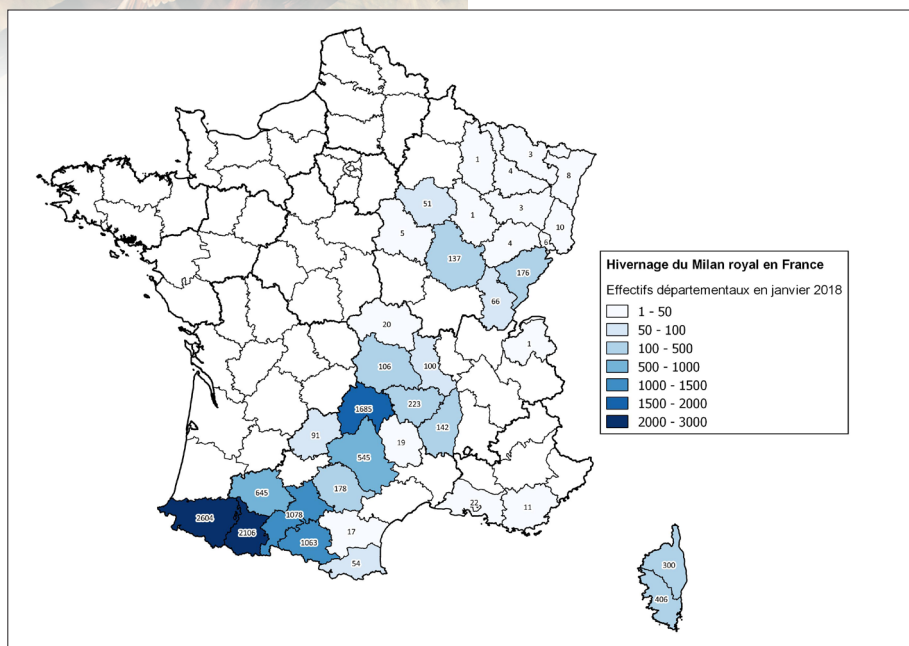
La multitude des dortoirs dans le piémont ouest-pyrénéen ne permet pas d'assurer un comptage simultané malgré la mobilisation d'un nombre très important et croissant de bénévoles. Aussi, les effectifs sont-ils recensés pour partie sur une période plus longue s'étalant de fin décembre à mi-janvier. Notons toutefois que 84 % des dortoirs ont été recensés en quelques jours autour de la date de comptage national, entre le 4 et 9 janvier (A. de Seynes, 2018).

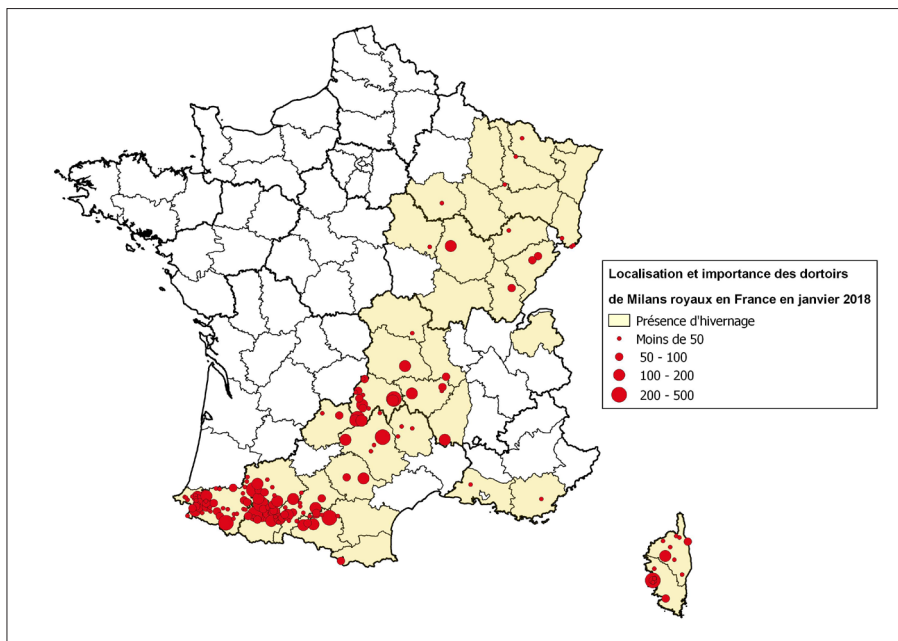
En Corse, la reproduction beaucoup plus précoce de la population nicheuse de milan royal (par rapport au continent) entraîne une forte baisse des effectifs dénombrés dans les dortoirs hivernaux à la date du comptage national. Cette date apparaît donc inappropriée par rapport à l'objectif de quantification de la population hivernant localement. Pour le bilan 2018, nous avons donc pris en compte les résultats des comptages effectués à la mi-décembre 2017.

Encore une fois, à l'échelle nationale et plus particulièrement dans les Pyrénées, une mobilisation croissante du réseau permet d'affiner la situation du milan royal en France.

Cette augmentation de la pression d'observation engendre possiblement la découverte de dortoirs passés jusque là inaperçus, et *a priori*, une augmentation globale des effectifs dénombrés.

S'il faut s'en réjouir, dans l'objectif d'atteindre une meilleure connaissance du statut de l'espèce en France, cette progression des connaissances entraîne de fait un biais important dans l'estimation de l'évolution de la population hivernante, autre objectif de la mise en





Pyrénées, le département des Hautes-Pyrénées accueille 2 106 milans (contre 1 670 au maximum en 2016). Le Gers compte 645 oiseaux (contre 500 ces deux dernières années). La Haute-Garonne compte 1 078 individus, soit le 2^e meilleur chiffre après 2013, mais la situation y apparaît globalement stable. Ce sont 1 063 milans qui sont dénombrés en Ariège (contre 600 ces dernières années !).

L'Aude complète ce secteur avec 17 oiseaux supplémentaires (comme ces dernières années) et le dortoir de Cerdagne dans les Pyrénées-Orientales baisse avec 54 oiseaux, localisés cet hiver plutôt du côté espagnol de la frontière. Cumulant les effectifs d'une bonne partie du piémont pyrénéen mais aussi du sud du Massif central, l'Occitanie, plus grande nouvelle région de France, héberge 5 796 milans royaux hivernants et devient définitivement la région administrative ayant la plus grande responsabilité pour l'hivernage du milan royal en France, avec la moitié de l'effectif national en 2018.

Cet hivernage très important dans les Pyrénées semble résulter à la fois de la découverte

de nouveaux dortoirs, parfois très importants, mais aussi de l'augmentation des effectifs dans d'autres dortoirs par ailleurs déjà bien connus. Ainsi, dans les Pyrénées-Atlantiques, six nouveaux dortoirs apportent près de 300 oiseaux. Dans les Hautes-Pyrénées, un nouveau dortoir comptant près de 300 milans est découvert tandis qu'un autre accueille 380 oiseaux alors qu'il n'avait jamais dépassé 275 individus. De même, trois nouveaux dortoirs dans le Gers apportent 190 oiseaux supplémentaires. Idem en Ariège, où le dortoir de Pamiers (ayant compté au maximum 285 milans les années précédentes) accueille 400 individus en janvier 2018, devenant ainsi le 2^e plus gros dortoir de France après celui de Saint-Flour dans le Cantal.

Sud-est de la France

Le Var accueille de nouveau 11 individus comme depuis trois ans mais l'effectif présent en Crau connaît une forte baisse avec 22 individus contre encore 50-70 les dernières années.

Enfin, 706 milans royaux ont été comptés en Corse au lieu d'environ 500 habituellement (cf. commentaire au début de

ce bilan).

Bilan en France

Avec 11 891 individus dénombrés, le comptage de janvier 2018 constitue un nouveau record national, dépassant de quelques centaines le total de janvier 2016. Ce dernier était surtout le fait d'un hivernage exceptionnel dans le Massif central. En 2018, ce sont

les Pyrénées qui connaissent une très forte augmentation, l'effectif total de la chaîne atteignant 7 567 milans royaux contre 5 400-5 500 les derniers hivers, soit 2 000 de plus !

Plus anecdotique, notons néanmoins l'hivernage habituel de trois milans noirs adultes dans le Cantal à la décharge de Saint-Flour et d'un hybride milan noir x milan royal pour le 2^e hiver consécutif sur ce même site. Il existe visiblement d'autres cas d'hivernage du milan noir, notamment en Aquitaine, mais les données ne remontent que rarement à notre réseau. Espérons que l'essor de Faune-France puisse mieux y contribuer à l'avenir.

Remerciements

Cette synthèse ne serait bien sûr pas possible sans l'engagement de tous les bénévoles et des coordinateurs. Soyez ici tous remerciés pour le remarquable travail effectué sur le terrain !

Coordination nationale :

Romain Riols, LPO Auvergne,
romain.riols@lpo.fr

✉ **Fabienne David, LPO France,**
fabienne.david@lpo.fr



Photo : A. Labat, Colibri ©

Bulletin de liaison du plan national de restauration du milan royal

Observateurs

Auvergne-Rhône-Alpes : Ardèche : Nicolas Duroure, Loire : D. Bernard, P. Billard, B. Blanc, MH Chillet, S. Teyssier et 15 autres observateurs, Auvergne : David Houston, Robin Petit, Thierry Leroy, Arnaud Hedel, Matthias Daub, Jacques Albessard, Thierry Roques, Joël Bec, Quentin Marquet, Thierry Leroy, Nicolas Lolive, Romain Riols, Jean Rivoire, Jean-Yves Delagrange, Richard Cousteix, Anne Launois, Thierry Roques, Nicolas Lolive, Jean-Pierre Boulhol, François Mouchet, Alexis Bruyère, Jérôme May, Franck Chastagnol, Alain Lorriere, Thibault Brugerolle, Christian Fargeix, Françoise Willer, Christian Garcia, Serge Chaleil.

Bourgogne-Franche-Comté : Bourgogne : Alain Rolland, Louis Albessa, Jean-Luc de Rycke, Loïc Michel, Pascale Bertela, Jérémy Monin, Guy Clément, Matthieu Robert, Florent Boit, Michel Maillier, Claire Maillier, Cyril Aubinet, Anthony Colas, Florian Dreyer, Charlene Meliani, David Cousson, Pierre Coudor, Philibert Soufflot, Olivier Bardet, Dominique Guillerme, Georges Risoud, Christian Martin, Daniel Regnier, Eric Puyrajoux, Vincent Van Laar, Brigitte Grand, Bernard Boullisset, Franche-Comté : Christophe Arnoux, Gabriel Aubry, Christian Bailly, Vincent Baudry, Céline Bonnemain, Jérôme Brigatti, Emmanuel Cretin, Vincent Dams, Christophe Dassonnville, Jean-Michel

Gatefait, Marc Giroud, Willy Guillet, Bastien Jeannin, Julien Langlade, Georges Lignier, Samuel Maas, Raoul Marichy, Jean-Philippe Paul, Andrée Peignet, Frédéric Ravenot, Alain Solviche, Jean-Christophe Weidmann, Patrick Wolff.

Corse : Antoine Leoncini, Cécile Jolin, Pascal Wolghemut, Jean-Claude Thibault, René Roger, Sébastien Cart, Ludovic Lepori, Delphine Triponel, Melissa Garcia, Nathan Charlec, Damien Tellier Raineri, Bernard Recorbet, Thomas André, Vincent Lucciani, Aurelie Rimtaud, Elisabeth Roux, Dimitri Stefant, Sébastien Cart.

Bilans des comptages simultanés des dortoirs hivernaux en janvier en France (seules les six dernières années sont présentées ici)

Dortoirs hivernaux de Milans royaux	Nombre de dortoirs	Nombre d'individus	Nombre de dortoirs	Nombre d'individus	Nombre de dortoirs	Nombre d'individus	Nombre de dortoirs	Nombre d'individus	Nombre de dortoirs	Nombre d'individus	Nombre de dortoirs	Nombre d'individus
	Janvier 2018	Janvier 2017	Janvier 2016	Janvier 2015	Janvier 2014	Janvier 2013						
Alsace	3	18	2	28	1	35	0	35		11		12
Bas-Rhin	0	8	0	0			0	6		1		3
Haut-Rhin	3	10	2	28	1	35	0	29		10		9
Lorraine	3	11	2	10	5	47	1	15		3	4	32
Meurthe-et-Moselle	1	4	0	1	1	3		3			1	20
Meuse	0	1	0	0				4		1		3
Moselle	1	3	1	5	2	6	1	8		2	3	9
Vosges	1	3	1	4	2	38						
Champagne-Ardenne	1	52	2	49	1	58	1	60	1	48	3	87
Aube	1	51	1	42	1	58	1	60	1	46	1	67
Marne	0	0	0	1								
Haute-Marne	0	1	0	1						2	2	20
Ardennes	0	0	1	5								
Bourgogne	2	142	6	143	3	132	7	143	3	115	6	109
Côte-d'Or	1	137	5	136	3	132	6	126	2	109	4	90
Yonne	1	5	1	6			1	17	1	5	1	17
Saône-et-Loire			0	1						1	1	2
Franche-Comté	4	252	3	147	5	253	4	75		4		18
Doubs	2	176	2	63	3	179	2	38		3		7
Haute-Saône	1	4	0	3	0	1	2	25		1		2
Jura	1	66	1	76	2	68		9				8
Territoire de Belfort	0	6	0	5	0	5		3				1
Rhône-Alpes	2	243	2	191	2	208	2	253	2	128	2	199
Loire	1	100	1	72	1	67	1	75	1	11	1	75
Ardèche	1	142	1	114	1	136	1	170	1	117	1	124
Haute-Savoie	0	1	0	5	0	5		7		5		
Savoie								1				
Auvergne	20	2034	34	1785	46	3633	50	2696	22	1326	21	1448
Allier	1	20	0	0	1	9	1	27	1	4	1	14
Puy-de-Dôme	1	106	2	158	7	184	18	382	9	172	7	118
Haute-Loire	3	223	5	451	4	282	4	324	3	264	4	404
Cantal	15	1685	27	1176	34	3158	27	1963	9	886	9	912
Limousin	0	0										
Corrèze												
Creuse												
Languedoc-Roussillon	5	90	8	196	5	137	9	253	4	131	2	36
Lozère	3	19	6	84	3	37	5	146	2	43	2	36
Gard				3				0		0		
Aude	1	17	1	17	1	10	3	47	1	48		0
Pyrénées-Orientales	1	54	1	92	1	90	1	60	1	40		
Midi-Pyrénées	70	5706	78	4191	83	4733	72	4539	54	3848	52	3326
Aveyron	6	545	14	652	17	789	19	1750	6	642	9	774
Lot	2	91	2	74	1	49	2	37	1	51	2	102
Tarn	2	178	3	78	2	152	2	128	2	110	2	138
Ariège	9	1063	10	588	10	660	7	347	5	332	3	196
Haute-Garonne	19	1078	18	915	19	916	15	778	15	981	14	1013
Hautes-Pyrénées (1)	21	2106	23	1376	22	1670	20	1226	18	1337	18	952
Gers	11	645	8	508	12	497	7	273	7	395	4	151
Aquitaine	51	2604	45	2055	74	1541	37	1493	30	1536	39	1256
Pyrénées-Atlantiques (Béarn) (2)	16	792	15	632	29	680	15	523	13	545	18	524
Pyrénées-Atlantiques (Pays Basque) (3)	35	1812	30	1423	45	861	22	970	17	991	21	732
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2	33	2	80	2	66	1	50	2	101	2	100
Bouches-du-Rhône (Crau)	1	22	1	69	1	55	1	50	1	96	1	90
Var	1	11	1	11	1	11		1	1	5	1	10
Corse	15	706	21	541	20	533	19	491	17	447	16	372
Corse du Sud	7	406	8	312	8	297	8	107	7	107	8	94
Haute-Corse	8	300	13	229	12	236	11	384	10	340	8	278
Pays-de-la-Loire												
Vendée												
Sarthe												
Picardie												
Somme												
Aisne												
Total France	178	11891	205	9416	247	11376	203	10103	135	7703	147	6995
NORD-EST	13	475	15	377	15	525	13	328	4	181	13	258
MASSIF CENTRAL	35	3109	61	2862	71	4863	80	5002	35	2300	38	2697
PYRENEES	113	7567	106	5551	139	5384	90	4224	77	4669	78	3568
AUTRES	17	740	23	626	22	604	20	549	19	553	18	472

(1) comptage partiel en 2010

(2) et (3) comptages partiels en 2008, 2009, 2013

Grand-Est : Aube : Jean-Marc Thiollay et Pascal Albert, Alexandre Antoine, Ardennes : Christophe Durbecq, Haute-Marne : Blandine Vue, Meurthe-et-Moselle : Dany Jean-Luc, Perrin Vincent, Durin Idaline, Pluchon Guillaume, Gaudaré Christian, Moselle : Pernet Daniel, Pernet Silvia, Lhorich Thomas, Eric Belleville, Vosges : Leblanc Guillaume, Busch Emmanuelle, Debouverie Marc, Mangin Lucie, Meuse : Rémi Hanotel.

Nouvelle-Aquitaine : Pyrénées-Atlantiques : cf. Pyrénées.

Occitanie : Aveyron : Charlotte Carr, Thierry Andrieu, Loan Arguel, Samuel Talhoet, Pauline Dreno, Héloïse Bessières, Clément Artigues, Robin Cottrill, Philippe Ayral, Nicolas Bidron, Audrey Poujol, Flavie Compte, Arnaud Rhodde, Jean-Louis Rapin, Suzette Rapin, Thierry Blanc, Denis Wagenmann, Leslie Campourcy, Magali Trille, Patricia Chamaillard, Stéphane Combaud, Daniel Escande, Jean-Claude Issaly, Anthony Amiel, Philippe Gilles, Aude : cf. Pyrénées, Lozère : Destre Rémi, Jammier Myriam, Bonnefille Patricia, Miniconi Jaufré, Paul Camille, Bigorne Jean-Luc, François Legendre, Pyrénées-Orientales : cf. Pyrénées, Ariège : cf. Pyrénées, Haute-Garonne : Jean Michel Pouyfourcat, Jean Bertrand Mourembles, Gwenael Desmorts, Muriel Maugis, Françoise & Joël Duvernay, Anaïs Revel, Gwen Bailleul, François Guignard, Dominique Haas, Anna Passe, Manon Barreras, Patrick Boudier, André Cluzet, Paul Emmerechts, Arlette & Jean-Patrick Raimond, Alain Ruiz, Gwenael Pedron, Mathieu Orth, Etienne Colliat, Alice Thiney, Samuel Faure, Elisabeth Voirin, Eric Mourniac, Thierry Lacomme, Francis Rachou-Langlatte, Florentin Hotta, M. Baraille, M. Fondevilla, Philippe Vernier, Hautes-Pyrénées : cf. Pyrénées, Lot : Magali Camus, Christine Sombardier, Michel et Pascale Lascombes, Daniel Latrouite, Alain Fouclet, Joanna Knappert, Aline Montigny, Bernard Lafargue, Claude Simon, Catherine

Lelevier, Florent Brégeon, Tarn : Amaury Calvet, Didier Muret, Serge Maffre.

PACA : Yves Pimont, Amine Flitti, Edouard Rocha, Laetitia Betbeder, Alain Abba, Annie et Robert Torres, Karel Straatman, Jean Bernard Navarin, Thierry Polin, Philippe Barré.

Pyrénées : Allemand Jean-Claude, André Aurélien, Anton Alain, Auria Jean-Claude, Bailleul Gwenaël, Ballereau François, Baraillé Gérard, Barat Christian, Barat Maguy, Barreras Manon, Basly Jean-Paul, Bauwin Jérémy, Berenguer Quentin, Bergue Emilie, Biasotto Marion, Billerach Antoine, Boivin Tomy, Bostock Geoffrey, Bostock Jenny, Boudier Patrick, Bouthillier Benjamin, Boutin Odile, Brisse Arthur, Brown Barbara, Brunet Chloé, Bugnicourt Jean, Buzzy Thomas, Capella Fabien, Caquard Jean-Yves, Carruthers-Jones Jonathan, Chilet Hugo, Cluzet André, Cognet Christophe, Colliat Etienne, Collin Ginette, Cuypers Thomas, Dathayette Xabi, de Badts Gérard, de Muyser Xavier, de Redon Sabine, de Seynes Aurélie, Delage François, Delbeck Manon, Deleuze Jean-Manuel, Delon Nicolas, Desmoulin J., Desmortier Gwenaël, Doisneau Théo, Dubarry Pascal, Dublanc Christine, Dublanc Jean-Claude, Ducasse Valérie, Duez Laurent, Dupuy Alain, Duvernay Françoise, Duvernay Joël, Elèves du BTS GPN Vic en Bigorre, Emmanuelli Natacha, Emmerechts Paul, Escalière Fabien, Estèbe Jordi, Etchebers Olivier, Faure Samuel, Felhmann Mathieu, Fellmann Daniel, Fondevilla William, Français Hubert, Gaborit-Loret Aude, Gansoinat Sophie, Garama Ruud, Gauthier Claude, Germain Mr, Germain Philippe, Ghalia A-R, Gilabert Carole, Gilar-det Aurélien, Giry Quentin, Goujet Margot, Goujet Pierre, Goyeau Katel, Goyeau Mr, Goyeneche Laurence, Grelet Romain, Guignard François, Guillot Laure, Haas Dominique, Hamon Daniel, Harlé Patrick, Heissat Bruno, Hotta Florentin, Jean Alain, Kern

Dominique, Kobierzycki Erick, Kuczkowski Sophie, Lacomme Thierry, Lafitte Jérôme, Lajus Nicole, Larré Marie-Pierre, Larreteguy Henri, Lavigne Bruno, Lavignotte Bernard, Le Bourgeois Martin, Lehmann Alexandre, Lenoble Michel, Lescourret Benjamin, Lonca Christian, Loubeyres Nathalie, Lurdos Pierre, Maillé Sophie, Marmouget Corinne, Marteau Jérémy, Masse-Navette Julien, Maugis Muriel, Maury Céline, Maury Stéphan, Mazen Chantal, Meyney Gaëlle, Milhes Frank, Mounier Antoine, Mourembles Jean-Bertrand, Mourniac Eric, Mulet Charlotte, Nathacha ?, Newton Martyn, Odemer Grégory, Odier Jean-René, Orfao Liz, Orth Mathieu, Pascal Eléonor, Passe Anna, Patoux Jean-Pierre, Pauthier Edwige, Pédron Gwenaël, Peninou François, Petit Sylvie, Peyrusqué Didier, Picgirard Philippe, Piettre Loris, Pinho Antoine, Portier Dominique, Pouyfourcat Jean-Michel, Rachou-Langlatte Francis, Raguet Claudine, Raguet Dominique, Raimond Arlette, Raimond Patrick, Rance-Odin Micheline, Rannou Dominique, Raymond Christina, Razin Maite, Razin Martine, Reinberger Eugène, Revel Anaïs, Rhodes Jacques, Riols Christian, Rivet Georges, Robert Solenne, Rousseau Denis, Roussel André, Roux Guillaume, Rouzaud Jean-Charles, Ruger Benjamin, Ruger Evelyne, Ruiz Alain, Rumeau Mailys, Rusch Chloris, Sabatier Maurice, Saint-Luc Dominique, Sanchez Caroline, Schermesser Elea, Serisé Henri, Sicabaigt Valérie, Soulé René, Soulu Kevin, Sourp Eric, Stuttgart Françoise, Tellechea Ramuntcho, Temporin Jean, Thelliez Jean-Philippe, Thiney Alice, Tisé Jean-Michel, Vancayseele Dominique, Veneau David, Vernier Philippe, Viallet Thomas, Videau Evelyne, Vignes Jean-Claude, Vilagines Lydia, Vileski Dominique, Vincenty Denise, Voirin Elisabeth, Wentworth Adam, Yannick Courregelongue.



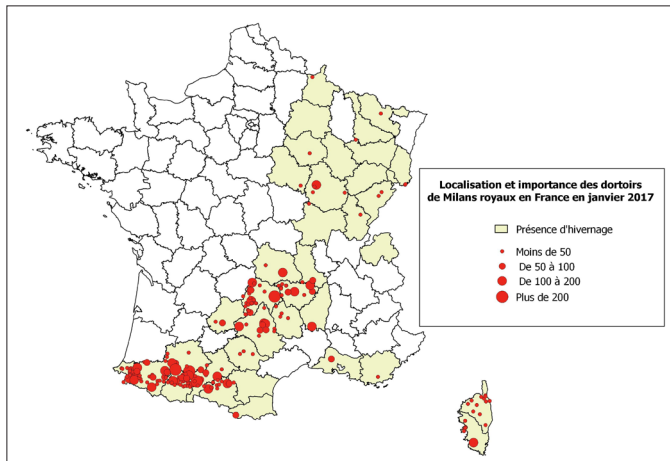
Photo : A. Labat, Colibri ©

Bulletin de liaison du plan national de restauration du milan royal

Bilan de l'hivernage 2017

Ndlr : le précédent Milan info ayant été consacré à la 6^e rencontre du réseau « milan royal », le bilan de l'hivernage 2017 n'avait pas été publié dans ses pages. Le voici donc présenté ici.

En janvier 2017, après deux hivers exceptionnels, nous retrouvons une situation plus « classique » mais avec des effectifs toutefois encore très importants. Le Massif central par exemple compte 2 000 oiseaux de moins que les deux derniers hivers, avec, cependant, près de 1 200 oiseaux. Le Cantal enregistre tout de même son 3^e meilleur effectif alors que la pullulation de campagnols s'est totalement effondrée. La Haute-Loire enregistre un record à 450 oiseaux ; les faibles précipitations de neige jusqu'au comptage ont favorisé cette situation. L'Ardèche accueille de nouveau plus de 100 oiseaux, effectif dorénavant régulier depuis cinq ans. L'hivernage se maintient à un niveau constant en Crau alors que quelques oiseaux hivernent aussi dans le Var. Si dans le quart nord-est de la France, les effectifs champenois sont faibles (placette de nourrissage non fonctionnelle en Haute-Marne pour cause de grippe aviaire !), la Côte-d'Or reçoit pour la 4^e année consécutive un bel effectif avec 136 oiseaux. Plus rare encore, la Franche-Comté dénombre près de 150 oiseaux (3^e meilleur dénombrement), et l'Alsace près d'une trentaine d'oiseaux pour la 3^e année consécutive. La Corse connaît son meilleur



comptage avec 541 milans. La coordination dorénavant pleinement efficace en Béarn et Pays basque est récompensée par un effectif record dépassant les 2 000 oiseaux pour les Pyrénées-Atlantiques, de nouveau 500 individus dans le Gers et 92 dans les Pyrénées-Orientales. Ainsi l'ensemble de la chaîne pyrénéenne connaît son plus gros total avec 5 550 milans royaux, soit l'équivalent du total national obtenu lors des quatre premières années de comptages simultanés. Au total, ce sont 9 413 milans royaux qui ont été recensés en France cet hiver. Notons aussi l'observation de cinq milans noirs dont quatre sur le seul site de Saint-Flour parmi lesquels un juvénile

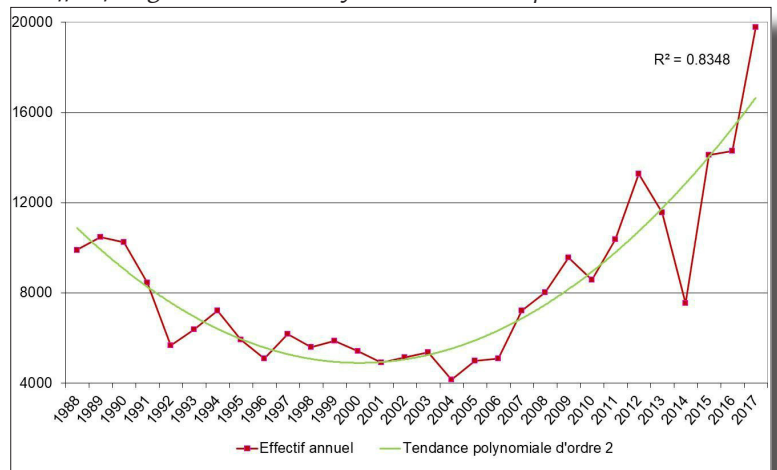
signe d'une augmentation de l'hivernage du milan noir en France, liée d'une part à la sédentarisation d'oiseaux européens mais aussi à l'apport d'oiseaux asiatiques migrant dorénavant par la voie occidentale. A suivre...

Romain Riols, LPO Auvergne
et Fabienne David, LPO France

Superbe année pour la migration du milan royal au Pays basque

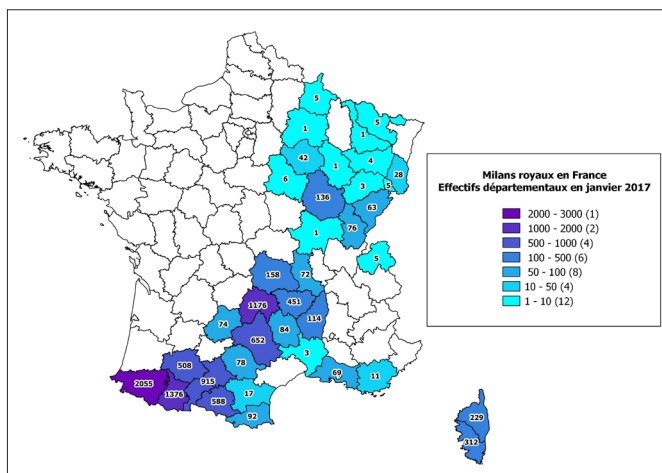
Ce sont plus de 19 400 individus qui ont été comptés, à l'automne 2017, sur l'ensemble des trois sites de suivi du Pays basque (Organbidexka, Lizarrieta et Lindus). Le précédent record de l'an passé, avec un peu plus de 14 000 oiseaux, est

Effectifs migrateurs de milans royaux sur les cols basques de 1988 à 2017



largement dépassé. Les records annuels sont également dépassés sur chacun des sites (8 796 à Organbidexka, 6 548 à Lindus et 4 367 à Lizarrieta). C'est la preuve du grand retour de cette espèce en Europe après les inquiétudes du début des années 2000.

Au point de vue saisonnier, la migration s'est déroulée suivant le même calendrier que les années passées, avec un maximum durant la première décade d'octobre.. On notera néanmoins, la plus grosse journée de migration pour l'espèce à Organbidexka avec 1 940 oiseaux, le 7 octobre, soit plus que le total annuel des années 2002, 2003 et 2004. L'âge-ratio n'est pas fondamentalement différent de la moyenne et ne saurait expliquer à lui seul les records annuels enregistrés. Ceci confirme que cette année n'est pas exceptionnelle mais s'inscrit bien dans une dynamique posi-



« oriental » (*Milvus migrans migrans* x *Milvus migrans lineatus*) ainsi qu'un adulte de milan hybride noir x royal (*Milvus migrans* x *Milvus milvus*). Un autre jeune milan noir « oriental » a également été noté en Ariège au cours de l'hiver. Il n'est pas exclu que ces observations soient le

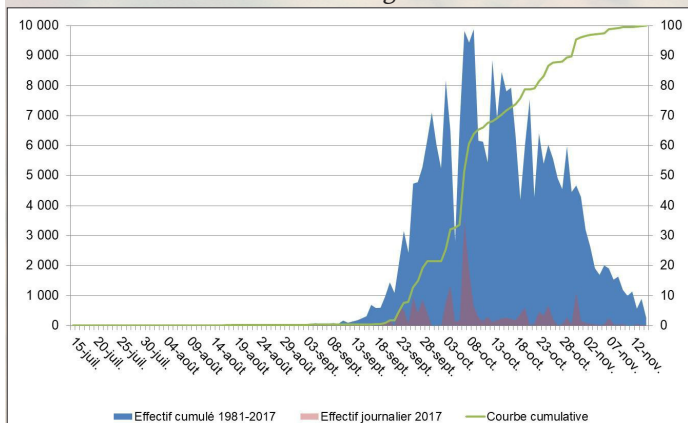
tive pour l'espèce, le gros des effectifs étant constitué par des oiseaux bientôt en âge de se reproduire.

Nos remerciements vont à tous les salariés et écovolontaires présents sur les sites sans qui ces résultats n'auraient pu être obtenus. N'oubliez pas que nous vous attendons nombreux pour une nouvelle saison d'étude (la 40^e à Organbidexka).

Le programme Lindus-2 dans lequel s'inscrivent ces suivis de la migration est cofinancé à hauteur de 65 % par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de l'espace frontalier Espagne-France-Andorre. Son aide se centre sur le développement d'activités économiques, sociales et environnementales transfrontalières par le biais de stratégies conjointes en faveur du développement territorial durable.

Jean-Paul Urcun, LPO délégation territoriale Aquitaine,
jean-paul.urcun@lpo.fr

Déroulement saisonnier de la migration automnale 2017



Age-ratio sur les cols basques

	Organbidexka		Lindus		Lizarrieta	
	Age-ratio	% des déterminés	Age-ratio	% des déterminés	Age-ratio	% des déterminés
2017	35,03	41,73	39,09	37,94	23,64	23,77
Moyenne	36,56	35,55	35,81	47,51	32,93	19,17
Ecart-type	9,24	17,92	8,97	19,28	11,21	14,66

Mise en place d'une aire de nourrissage pour le milan royal en Corrèze

Dans le cadre de la ZPS « Gorges de la Dordogne et de ses affluents » et du Plan national d'actions en faveur du milan royal, la SEPOL devenue LPO Limousin a réalisé une aire de nourrissage. Elle est située sur la commune de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle sur le territoire de la Xaintrie. Elle a été construite lors de l'hiver 2015/2016, avec le soutien financier de la DREAL Limousin, de la Région Limousin et d'EDF et avec le soutien technique de la commune, mais le début de l'action n'a réellement commencé qu'à l'hiver 2017/2018. Cette aire de nourrissage a comme ambition de nourrir, durant la période automne-hiver, les milans royaux grâce à l'apport de déchets de boucherie. Elle se présente comme un emplacement clos et sécurisé d'un point de vue sanitaire, dans lequel les agriculteurs locaux laissent périodiquement des déchets de boucherie qui sont consommés par le milan



Inauguration de la placette - Anthony Virondeau ©

royal.

Il a aussi été réalisé un observatoire pouvant accueillir cinq à huit personnes, un panneau d'information sur la place du village et un totem sur le thème du milan royal situé en amont, sur le chemin d'accès. L'observatoire a pour vocation de permettre le suivi de la fréquentation mais également de sensibiliser le grand public et notamment les locaux. Au début du projet, la placette devait être approvisionnée par deux exploitations ovines de la Xaintrie. Mais face à l'opposition de certains agriculteurs locaux et d'un syndicat agricole de Corrèze, concernant des craintes d'un point de vue sanitaire, l'apport de déchets issus d'abattoirs a été privilégié. Le projet a donc été modifié et ce sont finalement des déchets d'abattage de deux exploitants qui sont déposés : M. Dubien (Les Cochons de Nicolas à Auriac) en veaux et cochons biologiques en vente directe et M. Monpechin (la ferme de la Bitarelle à Camps-Saint-Mathurin-Léobazel) en bovins viande biologique en vente directe.

L'inauguration de l'aire de nourrissage a été organisée le 1^{er} juillet 2017 et a réuni une centaine de personnes, dont M. le Préfet ainsi que de nombreux élus et médias. L'action a donc démarré lors de l'hiver 2017-2018. Nous avons réalisé huit apports de déchets de boucherie entre le 10 novembre et le 4 avril.



Photo : A. Labat, Colibri ©

Bulletin de liaison du plan national de restauration du milan royal

Au total, ce sont 175 kilogrammes de déchets qui ont été déposés sur la plateforme.

Concernant la fréquentation de l'aire de nourrissage, elle a permis fin janvier la formation d'un petit dortoir à proximité constitué d'une vingtaine d'oiseaux. La mise en place du piège-photo durant toute la période de nourrissage nous permettra, après analyse des photos, d'avoir une idée plus précise de la fréquentation. Au 18 février 2018, 2 222 photos ont été prises depuis le début de la période de nourrissage. Un grand merci aux habitants et élus de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle pour leur précieuse aide ainsi qu'à M. Brugnion et EDF copropriétaires de la parcelle et, pour ce dernier, également financeur.

Mathieu André, LPO Limousin,
mathieu.andre@lpo.fr



nicheurs de 1994.

Ce plan d'actions comprend :

- un bilan des connaissances et des moyens utilisés en vue de la protection de l'espèce ;
 - un état de conservation du milan royal ;
 - les besoins et enjeux de la conservation de l'espèce et la définition d'une stratégie à long terme ;
 - et une stratégie pour la durée du plan et les éléments de mise en œuvre.
- Il comprend les six objectifs spécifiques suivants :

- favoriser la prise en compte du plan d'actions dans les politiques publiques
- améliorer les connaissances
- maintenir, améliorer et restaurer l'habitat – étendre l'aire de répartition
- réduire la mortalité
- favoriser l'acceptation locale
- coordonner le plan et diffuser les connaissances et les pratiques.

Ces derniers se déclinent en 19 actions à mettre en œuvre

(voir tableau ci-dessous), chacune d'entre elles faisant l'objet d'une fiche descriptive.

Le PNA est téléchargeable sur le site web milan royal ainsi que sur le site web du MTES. Des exemplaires papier sont également disponibles.

La coordination technique de ce PNA est assurée par la DREAL Grand Est qui a désigné la LPO comme opérateur du plan. Un comité de pilotage devrait se réunir en septembre 2018 afin, notamment, de proposer les orientations stra-

Liste des actions du Plan national d'actions (2018-2027)

Numéro de l'action	Intitulé de l'action	Priorité de l'action
1.1	Améliorer la prise en compte de la sauvegarde du milan dans les politiques publiques française et européenne	1
2.1	Assurer une veille de la population nicheuse française	1
2.2	Organiser le suivi de la population hivernante	1
2.3	Suivre la migration du milan royal sur les cols pyrénéens	1
2.4	Mieux connaître le comportement internuptial des adultes nicheurs	1
3.1	Améliorer les connaissances sur la disponibilité des proies et le régime alimentaire	2
3.2	Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables	1
3.3	Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables	1
3.4	Mettre en place des placettes pour accroître les ressources alimentaires	1
3.5	Diagnostiquer des secteurs favorables et mettre en place des actions expérimentales en périphérie des noyaux fréquentés par le milan royal	2
4.1	Garantir l'utilisation de la bromadiolone dans le cadre d'une lutte raisonnée	1
4.2	Faire diminuer les autres risques d'empoisonnement et mesurer l'impact des substances toxiques	1
4.3	Surveiller la mortalité du milan royal et renforcer les actions de police de la nature	1
4.4	Améliorer la prise en compte et le suivi du milan royal dans les projets éoliens	1
4.5	Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques	2
4.6	Améliorer la gestion des centres d'enfouissement techniques	3
5.1	Sensibiliser les publics cibles	1
6.1	Animer les réseaux et diffuser les connaissances	1
6.2	Coordonner et évaluer le plan	1

Enfin un second PNA pour le milan royal !



Dix ans après la fin du premier Plan national de restauration, un second Plan national d'actions en faveur du milan royal vient d'être validé par le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et la DREAL Grand Est.

Ce nouveau plan, lancé pour 10 ans (2018-2027) a un double objectif : consolider les noyaux de population existants et retrouver une population viable à l'échelle de l'aire de répartition indiquée par l'atlas des oiseaux

tégiques et définir les actions prioritaires à mettre en oeuvre. Les objectifs de ce nouveau plan ne pourront être atteints que si tous les acteurs concernés par la sauvegarde du milan royal se mobilisent. Cela concerne non seulement l'ensemble des acteurs du réseau « milan royal » mais aussi la profession agricole, les différents services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises, grandes et petites, les développeurs éoliens, le grand public, etc. Chaque français, à son niveau, peut œuvrer à la conservation du milan royal.

Fabienne David, LPO France

Un milan royal leucique en chaîne des Puys



Milan royal leucique - Romain Riols ©

Lors du comptage d'un dortoir de milans royaux à Saint-Pierre-Roche dans le Puy-de-Dôme le soir du 2 décembre 2016 par Sébastien Heinerich, un superbe individu leucique est découvert. Il sera revu les deux jours suivants sur ses zones de chasse sur la commune voisine de Gelles, ce qui me permettra de réaliser quelques clichés. Lorsqu'on consacre énormément de temps au suivi d'une espèce, observer un tel individu « hors norme » est un régal. Si le plumage de cet oiseau de 2^e année civile est un peu « pourri » du fait d'une très forte usure des rémiges secondaires (juvéniles retenues), il n'en demeure pas moins superbe,

notamment par léger contre-jour sur le ciel bleu, où ses ailes deviennent « translucides ». Le leucisme a déjà été documenté chez cette espèce (au moins un individu en Allemagne et un en Angleterre, quasiment totalement blanc).

Romain Riols,
LPO Auvergne
romain.riols@lpo.fr



Milan royal leucique - Romain Riols ©



Milan royal leucique - Romain Riols ©

Photo : A. Labat, Colibri ©

Scandale

Des milans suisses meurent en France !

La mortalité est une problématique qui revient de façon récurrente dans les pages du *Milan info* et pour cause, chaque année des dizaines de cadavres de milans royaux sont découverts sur le territoire français sans qu'aucune prospection spécifique ne soit menée en quelque lieu que ce soit (à quelques exceptions près que nous développons dans la suite).

Les années passent et avec elles, un certain sentiment d'impuissance s'installe face à l'absence de mesures efficaces déployées par l'Etat pour enrayer les causes directes de mortalité et notamment au manque de moyens ou de volonté pour rechercher puis sanctionner les auteurs des actes malveillants à l'encontre de la faune sauvage. Une rapide analyse du bilan de la mortalité 2017 révèle que parmi les 38 cadavres recensés, 11 l'ont été car ils étaient équipés de balise GPS. Soit près de

30 % des cas de mortalité !

Sur ces 11 milans royaux, 10 étaient originaires de Suisse et un d'Allemagne. Leurs vies se sont arrêtées, tantôt dans les Pyrénées (n=7), tantôt dans le Tarn, en Lozère, en Isère et dans le Rhône, alors qu'ils étaient en migration ou en hivernage. Deux ont été victimes de tirs, un d'une collision avec une éolienne (dans le Tarn) et un autre d'une intoxication à l'aldicarbe (substance interdite). Les résultats de deux autres sont en attente.

C'est donc une nouvelle preuve, s'il en fallait une, que la France a une très forte responsabilité vis-à-vis de la conservation du milan royal à l'échelle de son aire de répartition. Si nous pouvons nous réjouir des collaborations étroites et efficaces entre les différents acteurs du réseau européen de conservation du milan royal, il y a, en revanche, de quoi s'inquiéter pour l'avenir de l'espèce si aucune mesure n'est prise rapidement pour diminuer la mortalité d'origine anthropique.

Fabienne David, LPO France



Bulletin de liaison du plan national de restauration du milan royal

Modélisation de la population de milans royaux du nord de l'Ecosse en relation avec les impacts cumulatifs des crimes sur la faune sauvage et la mortalité par collision avec des éoliennes

Sansom, A., Etheridge, B., Smart, J. & Roos, S. 2016. Population modelling of North Scotland red kites in relation to the cumulative impacts of wildlife crime and wind farm mortality. Scottish Natural Heritage Commissioned Report No. 904.

Contexte

La population de milan royal du nord de l'Ecosse a montré une lente dynamique de population comparée aux autres populations de milans royaux réintroduites. Le travail précédent, utilisant des données jusqu'à 2006, révélait que la mortalité illégale affectant la population du nord de l'Ecosse était la cause principale de cette différence (Smart et al., 2010). La population du nord de l'Ecosse a continué d'augmenter lentement jusqu'en 2006 puis, en début d'année 2014, un événement majeur d'empoisonnement a touché les milans royaux du nord de l'Ecosse juste avant la saison de nidification. Au total, 16 cadavres de milans royaux ont été découverts dont 12 ont de façon certaine succombé à un empoisonnement par ingestion. Etant donné la croissance lente de cette population, ces empoisonnements étaient susceptibles d'impacter sérieusement l'augmentation de cette population. Dans ce rapport, nous évaluons les effets à court et long terme des événements d'empoisonnements tel que requis par la réglementation de responsabilités environnementales d'Ecosse de 2009.

En Europe continentale, les collisions de milans royaux avec des éoliennes sont fréquemment enregistrées, et en Allemagne, la fréquence de collision est une préoccupation très connue (Schaub, 2012). Il y a une augmentation du nombre de parcs éoliens fonctionnels et projetés au sein de l'aire de répartition du milan royal dans le nord de l'Ecosse. Considérant les préoccupations relatives au statut de la population, il est important de comprendre quels sont les niveaux de mortalité additionnelle que la population pourrait supporter. Cela pourrait orienter des décisions sur les projets de parcs éoliens susceptibles d'affecter la population du nord de l'Ecosse. Dans ce rapport, les effets de la mortalité cumulative issue des parcs éoliens ont été modélisés pour examiner quel serait le niveau de mortalité pouvant significativement contraindre la population. Les scénarios utilisés incluent la mortalité annuelle cumulative et prédictive actuelle de deux à trois individus de même que des taux élevés de cinq et dix oiseaux.

*traduction : Fabienne David, LPO France ;
le rapport complet en anglais est disponible
auprès de la LPO (rapaces@lpo.fr).*

*Contact : Andrew Stevenson
(andrew.stevenson@snh.gov.uk)*

Empoisonnement des milans royaux réintroduits en Angleterre

Molenaar, Fieke & Jaffe, Jenny & Carter, Ian & A. Barnett, Elizabeth & Shore, Richard & Rowcliffe, Marcus & Sainsbury, Anthony W. (2017). Poisoning of reintroduced red kites (Milvus Milvus) in England. European Journal of Wildlife Research. 63. 10.1007/s10344-017-1152-z.

Résumé

Les programmes de réintroduction de rapaces demandent un travail énorme qui plus est très onéreux. Et pourtant,

il y a peu de recherches à long terme sur la santé des oiseaux réintroduits une fois relâchés. Au total, 326 milans royaux ont été relâchés sur quatre sites en Angleterre entre 1989 et 2006 dans le cadre de la réintroduction de cette espèce en Angleterre et en Ecosse, aboutissant à l'établissement, dans la nature, de plusieurs populations en pleine expansion. Des examens *post-mortem* détaillés ont été réalisés sur 162 oiseaux relâchés ou sauvages trouvés morts entre 1989 et 2007. Des analyses toxicologiques d'un ou plusieurs composants ont été menées sur 110 des 162 oiseaux. Une mort par empoisonnement a été diagnostiquée chez 32 des 110 milans : 19 par des rodenticides anticoagulants de seconde génération, neuf par d'autres pesticides et six par du plomb. Deux critères sont utilisés pour diagnostiquer l'empoisonnement au rodenticide anticoagulant : une hémorragie visible lors de l'examen *post-mortem* et des niveaux de rodenticide anticoagulant supérieurs à 100 ng/g. Ces niveaux dépassaient 100 ng/g chez huit autres milans, sans hémorragie visible, ce qui laisse penser qu'un plus grand nombre d'oiseaux ait pu être empoisonné. Les rodenticides anticoagulants difenacoum et bromadiolone étaient les agents de contrôle des vertébrés les plus fréquents durant cette période. L'empoisonnement des milans royaux pourrait être responsable du ralentissement du taux d'établissement de sa population et de l'expansion de sa distribution en Angleterre. De simples modifications des activités humaines telles que mettre en place de meilleures pratiques lors des campagnes de lutte contre les pullulations de rongeurs, s'attaquer à l'utilisation illégale de pesticides et favoriser l'utilisation d'alternatives non-toxiques pour remplacer les munitions au plomb, peuvent réduire notre impact sur les milans royaux et probablement sur d'autres populations de prédateurs et de charognards.

*traduction : Claudine Caillet, bénévole LPO ;
l'article complet en anglais est disponible
auprès de la LPO (rapaces@lpo.fr).*

Sensibilisation

Une journée consacrée au milan royal et à la cigogne noire

Lundi 16 avril 2018, dix forestiers vosgiens et un meusien de divers horizons se sont retrouvés à Neufchâteau pour une journée de formation. Cinq d'entre eux sont des TFT (techniciens forestiers territoriaux), un autre est RUT (responsable d'unité territoriale), les cinq autres sont rattachés au service forêt de l'agence ONF Vosges ouest.

Ces journées de formation ont lieu chaque année depuis 2014 dans les Vosges, d'autres sont organisées dans les autres départements lorrains. Pour le baron rouge, les intervenants étaient Guillaume Lblanc de l'association LOANA (Lorraine association Nature), chargée de la mise en œuvre du PRA milan royal et Catherine Bernardin, membre du réseau avifaune de l'ONF et à ce titre responsable nationale pour cette espèce.

Guillaume était accompagné de Marjolie et Victoria, en service civique au sein de l'association, chargées du suivi de la nidification de notre baron rouge dans les secteurs « plaine

vosgienne est » et « sud lorrain ».

La dame en noir a été présentée par Dimitri Demange, également membre du réseau avifaune de l'ONF et responsable cigogne noire pour la Lorraine. La matinée s'est déroulée en salle, la biologie de ces deux espèces prestigieuses a été détaillée, ainsi que les menaces pesant sur elles et les mesures de préservation à mettre en œuvre. Après un pique-nique en commun, Guillaume a projeté le film « *Le Milan royal en Auvergne* », puis nous sommes dirigés vers la forêt communale de Punerot, un site idéal pour illustrer la formation théorique du matin : dans cette forêt se trouvent trois aires de milan royal, plusieurs aires de milan noir et une héronnière. En outre, le seul dortoir hivernal de milans royaux connu en Lorraine y a été découvert en février 2015 ! Nous avons pu tout à loisir observer à distance les deux espèces de milans, en vol et posés près de leur nid, et détailler les critères de distinction. Le tout sous un beau soleil printanier, ce qui ne gâche rien !

Les participants ont souligné l'intérêt de ces échanges, et ont vivement apprécié la passion et l'enthousiasme des interve-

nants, que nous remercions encore !

Catherine Bernardin,
réseau avifaune ONF
catherine.bernardin@onf.fr

Réédition du dépliant



Dans le cadre des projets coups de main, la fondation Nature & Découvertes vient d'accorder un nouveau soutien financier à la LPO pour la réédition du dépliant milan royal.

C'est une bien bonne nouvelle tant vous étiez nombreux à nous le réclamer. La nouvelle version, actualisée, du dépliant a été rééditée en 20 000 exemplaires.

Si vous en voulez, merci de nous indiquer par mail (rapaces@lpo.fr) vos coordonnées ainsi que la quantité souhaitée. La LPO remercie vivement la fondation pour son soutien régulier et ô combien précieux.

La LPO



Observation à distance des nids de milan royal et milan noir - Catherine Bernardin ONF ©

Photo : A. Labat, Colibri ©

Bulletin de liaison du plan national de restauration du milan royal

Le milan royal à l'honneur



A l'occasion des 20 ans de la LPO Loire, une exposition sur la LPO et les oiseaux du département a été créée par les bénévoles de l'association, aidés des salariés. Parmi les 12 panneaux existants, un est spécialement dédié à une espèce emblématique de la Loire : le milan royal. Avec le soutien de Suez (propriétaire de la placette d'alimentation située à proximité d'un dortoir hivernal), ce panneau permet de présenter l'espèce ainsi que les actions menées en sa faveur par la LPO Loire. On y rappelle ce que fait la LPO Loire pour favoriser et protéger ce rapace majestueux tout au long de l'année : comptage et suivi du dortoir en hiver, alimentation de la placette d'alimentation, suivi des couples nicheurs et de leur reproduction au printemps et en été, contrôle des individus marqués... L'exposition a été imaginée de manière à ce qu'elle soit facilement transportable et utilisable partout. Déjà utilisée à plusieurs reprises depuis sa création, elle s'avère être un formidable support pédagogique et de vulgarisation de nos actions auprès du grand public.

Claire Bucy, LPO Loire, loire@lpo.fr

Brochure " PNA milan royal "

Une brochure de présentation du nouveau PNA en faveur du milan royal

Adieu Christian

Un photographe de la conservation qui a partagé sans compter ses photographies au bénéfice de la protection de cette nature qu'il aimait tant,

comme une suite logique à ces moments privilégiés que les oiseaux lui avaient consentis.

Christian, tu resteras pour nous tous une référence et la montagne Noire n'oubliera pas cet observateur discret qui

entrait de nuit dans ses affûts. Peut-être même que les busards, pèlerins, circaètes, bottés et autres grands-ducs seront inquiets de ne plus te voir ... Adieu Christian et si nos projets ont un goût d'inachevé, l'amitié ne s'estompera pas. Je souhaite aux tiens de trouver dans tous les témoignages d'amitié sincère que tu susciteras, de la force pour surmonter la peine.

Jean-Marc Cugnasse



Christian Aussaguel photographié par un ami ©

Un ami nous a quitté, un « *mountain* » comme nous aimions à le dire en parlant de nos racines communes en montagne Noire, cette montagne Noire qu'il a tant aimée et au sein de laquelle sa quête solitaire a su saisir avec tant de justesse et d'esthétique d'innombrables instants sauvages.

Un excellent naturaliste dont les premiers pas ont été faits en compagnie d'un jeune faucon crécerelle qui lui a sans doute dit : « *s'il te plaît, apprivoise-moi !* », une leçon de respect mutuel qui lui a été profitable pour observer la vie sauvage en toute liberté et dans les meilleures conditions.

Un artisan de la photographie de la faune sauvage, respectueux, méthodique, sachant créer les conditions, donnant du temps au temps, patient jusqu'à attendre l'instant magique, l'émotion.



Jeune milan royal photographié par Christian Aussaguel ©

est actuellement en préparation. Elle devrait être disponible d'ici l'automne pour une diffusion au réseau dans la foulée. Cette brochure d'une dizaine de pages est destinée à faire connaître le plan et à permettre au plus grand nombre de s'approprier le plan et d'agir pour la sauvegarde du milan royal.

Nous reviendrons évidemment vers vous dès qu'elle sera disponible.

La LPO

Milan info

Bulletin de liaison du plan national d'actions en faveur du milan royal, disponible sur le web : <http://rapaces.lpo.fr/milan-royal>

Avec la participation de la DREAL Grand Est

LPO © 2018

ISSN : 2266-3843

Réalisation : LPO France, Parc Montsouris, 26 boulevard Jourdan, 75014 Paris, rapaces@lpo.fr

Conception & réalisation : Fabienne David
Relecture : Danièle Monier & Christian Riols

D'après une maquette de la tomate bleue



AGIR pour la BIODIVERSITÉ